

## **Formation AOMF : « Comment sensibiliser les enfants à leurs droits »**

Le Comité sur les droits de l'enfant de l'Association des Ombudsmans et Médiateurs de la Francophonie (AOMF), avec le soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et du Conseil de l'Europe, a organisé à Paris, du 28 septembre au 2 octobre 2015, une formation sur le thème de la sensibilisation des enfants à leurs droits.

Une vingtaine de personnes étaient présentes dont dix membres du Comité sur les droits de l'enfant de l'AOMF ainsi que différents experts.

Deux thèmes principaux ont été abordés :

- « rappel sur les droits de l'enfant » axé sur le droit à la vie privée et le droit à la participation
- « l'enfant et les méthodes pédagogiques »

Cette formation a été organisée dans le cadre de la programmation 2015 du Comité qui a fait le choix de se concentrer sur la **sensibilisation aux droits de l'enfant et promotion des institutions** en utilisant les outils et vidéos de l'AOMF. La première étape en est l'organisation d'une formation. En effet, pour s'adresser aux enfants et jeunes de manière efficace, il est nécessaire de s'adapter à eux, à leur langage, à leurs capacités, et faire en sorte qu'ils comprennent et retiennent ce qui a été dit. Les bonnes pratiques des membres du Comité ont ainsi pu être partagées et des spécialistes de la psychologie de l'enfant, de la pédagogie, de l'animation, de la communication non violente ont également présenté leur expérience. Cette formation est également pensée comme une « formation de formateurs » afin de pouvoir démultiplier cette sensibilisation. Elle devrait être suivie de la réalisation d'un kit de sensibilisation. Par ailleurs, des **ateliers de sensibilisation dans les Centres de lecture et d'animation culturelle** sont en cours d'organisation avec l'aide de l'OIF.